

①9 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
PARIS

①1 N° de publication : **2 690 260**
(à n'utiliser que pour les
commandes de reproduction)

②1 N° d'enregistrement national : **92 04803**

⑤1 Int Cl⁵ : G 06 F 13/42

⑫ **DEMANDE DE BREVET D'INVENTION**

A1

②2 Date de dépôt : 17.04.92.

③0 Priorité :

④3 Date de la mise à disposition du public de la
demande : 22.10.93 Bulletin 93/42.

⑤6 Liste des documents cités dans le rapport de
recherche : *Se reporter à la fin du présent fascicule.*

⑥0 Références à d'autres documents nationaux
apparentés :

⑦1 Demandeur(s) : *BULL (S.A.) — FR.*

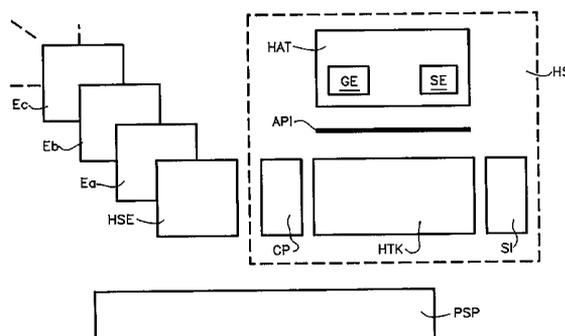
⑦2 Inventeur(s) : *Sauter Louis.*

⑦3 Titulaire(s) :

⑦4 Mandataire : *Gosson Hervé Bull S.A.*

⑤4 Utilisation d'un protocole bidirectionnel de très haut niveau pour la communication entre un système hypermédia et une pluralité d'éditeurs.

⑤7 Un protocole (CP) bidirectionnel de très haut niveau est utilisé pour la communication entre un système hypermédia (HS) et une pluralité d'éditeurs (HSE, Ea, Eb, Ec,...) interconnectés communiquant dans une hyperstructure. Ce protocole (CP) utilise un jeu de messages permettant à chaque éditeur de manipuler et gérer les contenus d'objets hypermédia appelés nœuds et il est, en outre, manipulé par les objets hypermédia et accessible à travers une interface programmatique.



FR 2 690 260 - A1

